Service de la jeunesse et de la famille d'Ingolstadt

Service de la jeunesse et de la famille
L'Office de la jeunesse et de la famille s'engage pour que tous les enfants et les jeunes vivant à Ingolstadt puissent se développer et s'épanouir de la manière la plus positive possible.

Amt für Jugend und Familie | Unterstützung für Jugend und Familie

Adolf-Kolping-Str. 10, 85049 IngolstadtIngolstadt

jugendamt@ingolstadt.de

+49 (0) 84130545401

https://www.ingolstadt.de/Amt-f%C3%BCr-Jugend-und...

Les droits de l'enfant sont importants. Chaque enfant mérite d'être respecté et aimé. Vous avez un enfant ? Alors, éduquez-le dans le respect des droits de l'enfant. C'est important pour le bien-être de votre enfant. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur Droits de l'enfant.

Le Jugendamt soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants et adolescents. Tout le monde peut s'adresser gratuitement à l'Office de la jeunesse. Vous êtes un enfant ou un adolescent ? Vous avez des problèmes ? Vous pouvez alors contacter le Jugendamt.

Domaines d'intervention de l'office de la jeunesse :

- soutenir les jeunes dans leur développement individuel et social
- conseiller et soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants
- protéger les enfants et les jeunes
- créer des conditions positives pour les jeunes et les familles
- Éviter et supprimer les barrières

Vous venez d'avoir un enfant ? Alors, le service de la jeunesse vous contacte après quelques semaines. Vous souhaitez faire une visite à domicile. Vous pouvez faire connaissance avec le service de la jeunesse. Vous recevez alors tout un dossier d'informations et d'offres. Celles-ci sont importantes pour votre enfant et votre famille.

Les mineurs non accompagnés en fuite relèvent également du droit de l'aide à la jeunesse. Vous trouverez des informations sur la procédure à suivre à ce sujet sous Amt für Jugend und Familie, puis sous "Fachdienst Asyl".

INTEGREAT Great Integration.